

DIRECTION DE L'ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE DES PROJETS HYDRIQUES

**Avis sur la recevabilité de l'étude d'impact
pour le programme décennal de dragage d'entretien des
installations portuaires de Bécancour
sur le territoire de la municipalité de Bécancour
par la Société du parc industriel et portuaire de Bécancour**

Dossier 3211-02-319

Le 9 avril 2025

***Environnement,
Lutte contre
les changements
climatiques,
Faune et Parcs***

Québec 

INTRODUCTION

Dans le cadre de la procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement, la Direction de l'évaluation environnementale des projets hydriques a le mandat de vérifier si l'étude d'impact concernant le programme décennal de dragage d'entretien des installations portuaires de Bécancour par la Société du parc industriel et portuaire de Bécancour (SPIPB) est recevable, soit qu'elle traite de manière satisfaisante des sujets qu'elle doit aborder selon la directive ministérielle et tient compte de manière satisfaisante des observations et des enjeux soulevés lors de la consultation publique prévue à l'article 31.3.1 de la Loi sur la qualité de l'environnement (chapitre Q-2).

Le présent document résulte de cette vérification et constitue l'avis du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP) sur la recevabilité de cette étude d'impact sur l'environnement.

L'avis présente d'abord un historique des principales étapes de la procédure franchies à ce jour et une description sommaire du projet. Il énumère par la suite les documents sur lesquels se base l'évaluation de la recevabilité de l'étude d'impact, indique le résultat de cette évaluation ainsi que la recommandation au ministre concernant la période d'information publique.

1. HISTORIQUE DU DOSSIER

Le tableau suivant présente la chronologie des principales étapes franchies par le projet, dans le cadre de la procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement.

Date	Événement
27 mai 2020	Réception de l'avis de projet
16 juin 2020	Délivrance de la directive ministérielle
Du 27 juin 2020 au 27 juillet 2020	Consultation publique sur les enjeux que l'étude d'impact devrait aborder
7 août 2020	Transmission des observations sur les enjeux soulevés lors de la consultation publique
5 avril 2023	Réception de l'étude d'impact
5 avril 2023	Dépôt de l'étude d'impact au registre
8 juin 2023	Transmission à l'initiateur de projet du premier document de questions et commentaires issu de la consultation des ministères et organismes concernés
31 janvier 2024	Réception des réponses fournies par l'initiateur de projet
15 mars 2024	Transmission à l'initiateur de projet du second document de questions et commentaires issu de la consultation des ministères et organismes concernés
6 mars 2025	Réception des réponses fournies par l'initiateur de projet
1 ^{er} avril 2025	Transmission à l'initiateur de projet d'une demande d'engagement issue de la consultation des ministères et organismes concernés
7 avril 2025	Réception de l'engagement pris par l'initiateur

2. DESCRIPTION DU PROGRAMME

Le programme décennal de dragage d'entretien des installations portuaires de Bécancour par la SPIPB présentement analysé correspond au troisième programme d'entretien depuis la construction du port. En effet, des décrets relatifs aux précédents programmes furent pris en 1999 et 2010 afin d'encadrer les activités de dragage et de gestion des sédiments au port de Bécancour.

Le port de Bécancour est situé dans la ville du même nom, dans la région administrative du Centre-du-Québec. Des opérations de dragage sont nécessaires de façon récurrente, car la dynamique hydrosédimentaire locale génère une accumulation de sédiments qui, en absence d'intervention, rend impossible la navigation. La profondeur nécessaire au maintien des opérations du port et pour assurer la sécurité des navires et de leurs occupants est de 10,67 mètres (m).

La dernière opération de dragage au port fut effectuée en 2019, le programme décennal de dragage précédent ayant pris fin en 2020. La SPIPB estime à 50 000 m³ le volume à draguer au cours des 10 prochaines années et à 22 306 m³ le volume à draguer dès la première opération. Les opérations subséquentes seraient ensuite réalisées à intervalles de 2 à 3 ans.

La SPIPB prévoit procéder au dragage des sédiments pour ensuite en disposer en milieu terrestre, sur des terrains lui appartenant. Le dragage sera effectué à l'aide d'une drague à benne preneuse à descente contrôlée pour ensuite assécher les sédiments dans une première zone de sa propriété et finalement déposer les sédiments asséchés dans une seconde zone. À noter que les opérations portuaires au site touché par le programme font en sorte qu'une partie des sédiments dragués sont contaminés.

Le programme analysé comprend les travaux préparatoires, les opérations de dragage, la gestion des sédiments et le suivi environnemental.

3. ÉVALUATION DE LA RECEVABILITÉ DE L'ÉTUDE D'IMPACT

L'évaluation de la recevabilité de l'étude d'impact a été effectuée par la Direction de l'évaluation environnementale des projets hydriques en collaboration avec les unités administratives concernées du MELCCFP ainsi que les ministères et les organismes suivants :

- La Direction régionale de l'analyse et de l'expertise du Centre-du-Québec;
- La Direction générale de la Faune en région;
- La Direction de l'analyse des impacts des contaminants sur les milieux aquatiques;
- La Direction de la protection et de la réhabilitation des terrains;
- La Direction principale des espèces menacées ou vulnérables;
- Le Centre d'expertise en analyse environnementale;
- Le ministère de la Culture et des Communications;
- Le ministère de la Sécurité publique;
- Le ministère du Conseil exécutif;
- Environnement et Changement climatique Canada;

- Pêches et Océans Canada;
- Transports Canada.

L'avis de recevabilité a été formulé à partir de l'analyse des documents suivants :

- SOCIÉTÉ DU PARC INDUSTRIEL ET PORTUAIRE DE BÉCANCOUR. *Reconduction du programme décennal de dragage d'entretien par la Société du parc industriel et portuaire de Bécancour sur le territoire de la municipalité de Bécancour (2023-2033) – Étude d'impact sur l'environnement – Rapport final*, par Stantec Experts-conseils ltée, avril 2023, 208 pages et 8 annexes;
- SOCIÉTÉ DU PARC INDUSTRIEL ET PORTUAIRE DE BÉCANCOUR. *Addenda à l'étude d'impact sur l'environnement déposée au ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs – Rapport final*, par Stantec Experts-conseils ltée, janvier 2024, 326 pages et 10 annexes;
- SOCIÉTÉ DU PARC INDUSTRIEL ET PORTUAIRE DE BÉCANCOUR. *Addenda 2 à l'étude d'impact sur l'environnement déposée au ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs – Rapport final*, par Stantec Experts-conseils ltée, janvier 2024, 876 pages et 17 annexes;
- Courriel de M^{me} Karine Richard, de la Société du parc industriel et portuaire de Bécancour, à M. Gérard Denis, du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs, envoyé le 7 avril 2025 à 8 h 21, concernant la demande d'engagement relative au potentiel archéologique subaquatique.

L'analyse du dossier faite en consultation avec les ministères et organismes démontre que l'étude d'impact, incluant les documents complémentaires, répond de façon satisfaisante aux exigences de la directive du ministre datée du 16 juin 2020.

Par ailleurs, l'initiateur s'est engagé à déposer un résumé de l'étude d'impact avant le début de la période d'information publique.

RECOMMANDATION AU MINISTRE

Considérant que l'étude d'impact déposée répond de façon satisfaisante à la directive ministérielle, nous recommandons que soit entreprise l'étape d'information publique prévue à l'article 31.3.5 de la Loi.



Gérard Denis, géographe, M. ATDR

Chargé de projet

Direction de l'évaluation environnementale des projets hydriques